

Passerelle

Janvier 2021 - N°37

Journal Municipal d'Information de la commune d'Ardentes

P. 2 Le mot du Maire

P. 3 Vie sociale

P. 4-5 Jeunesse

P. 6 Travaux

P. 7-9 Infos

P. 10 Tarifs

P. 11 R.T.E.

P. 12 Agenda



Bonne Année 2021

Chères ardennaises, chers ardennais,

Au moment où j'écris ces lignes, nous sommes toujours au cœur de la crise sanitaire de la COVID 19 et la traditionnelle cérémonie des vœux du maire n'est donc pas envisageable.

J'ai une pensée toute particulière pour ceux qui ont souffert ou qui souffrent encore de ce virus. D'une façon plus générale je n'oublie pas les conséquences de cette pandémie sur nos vies quotidiennes et sur la difficulté à nous retrouver en famille en cette période si précieuse des fêtes de fin d'année.



Je n'oublie pas non plus les retombées de cette crise sur l'activité économique de nos entreprises, artisans et commerçants, avec les risques importants de perte d'emploi pour certains. Des dispositifs d'aide sont mis en place par l'Etat et par certaines collectivités territoriales. Pour ceux qui sont concernés, n'hésitez pas à vous rapprocher de vos chambres consulaires, Chambre de Commerce, Chambre des Métiers et organismes professionnels afin d'en connaître les modalités.

J'ai également une pensée pour notre vie associative, à l'arrêt depuis bientôt un an. Grâce à l'engagement de nombreux bénévoles, Ardennes a la chance de disposer d'un tissu associatif particulièrement dynamique. La municipalité mettra tous les moyens nécessaires pour que chacun puisse retrouver ses activités dès que cela sera possible.

Malgré la crise et les difficultés à nous réunir en nombre, notre équipe municipale et l'ensemble du personnel municipal n'en continuent pas moins leur travail.

Que ce soit dans nos services administratifs, dans nos services techniques, dans nos services petite enfance et enfance ainsi que dans nos écoles, je tiens à remercier nos agents ainsi que le personnel enseignant, qui, tout au long de l'année, ont su s'adapter à l'évolution souvent «à géométrie variable» des contraintes sanitaires.

En matière de travaux, l'aménagement de la seconde partie de la maison de santé est maintenant commencé, avec l'objectif de l'ouvrir avant la fin de l'année 2021. Un programme de réfection des voiries, dont vous trouverez le détail dans les pages de ce journal, sera lancé en début d'année. La démolition des appartements militaires de la rue Pasteur est prévue tout prochainement et notre église St Martin sera concernée par une première tranche de travaux à la fin de l'année.

Par ailleurs, notre commune a été retenue dans le dispositif « Petites Villes de Demain » proposé par l'Etat pour six ans, une très grande partie des projets de notre programme devrait bénéficier d'un meilleur soutien.

En ce début d'année, je vous souhaite à tous de sortir au plus vite de cette crise.

Les membres du Conseil Municipal et les agents communaux se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour 2021.

Gilles Caranton

Conférence des Financeurs

Instance instaurée depuis mars 2017 dans l'Indre, elle est composée de membres du conseil départemental, de l'ARS (Agence Régionale de Santé), de l'assurance maladie, des caisses de retraites, de la MSA et de certaines municipalités dont Ardentes.

Son objectif est d'apporter des aides à titre individuel (appareils auditifs ou dentaires, matériel médical, fauteuil roulant...) pour le maintien à domicile des personnes âgées de 60 ans et plus ou pour financer des actions collectives.

La conférence se positionne sur devis et vient en complément des aides légales déjà existantes.

Un dossier simplifié à retirer en mairie est à adresser au CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination).

Masques pour Enfants

Les couturières bénévoles ont une nouvelle fois fait preuve d'un beau geste de solidarité en confectionnant des masques qui ont été distribués aux enfants des 2 écoles élémentaires.



AIDES DU CCAS (soumises à conditions)

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) organise l'aide sociale au profit des habitants de la commune.

Parmi ses nombreuses attributions, le CCAS intervient dans l'aide sociale, pour les études, les vacances, l'obtention du permis de conduire (catégorie B - bourse pour les 17 à 30 ans) la formation BAFA (Brevet d'Aptitude à la Formation d'Animateur).

Il peut également apporter un soutien alimentaire (avec la banque alimentaire) et exceptionnellement aux frais de première nécessité. Le CCAS peut financer partiellement l'installation de la téléassistance.

Pour toute information complémentaire, contacter la mairie au 02 54 36 21 33

Distribution des Colis aux Aînés

La distribution des colis gourmands a eu lieu le 12 décembre 2020

Service Minibus municipal

Chaque jeudi matin, jour de marché, le minibus 9 places financé par des artisans et commerçants est au service des seniors. Un employé communal vient au domicile des personnes qui en ont fait la demande auprès de la mairie et les transporte suivant leurs besoins : pharmacie, maison de santé, commerces, marché...



Médiathèque

Un service de réservation et de retrait «click et collect» a été mis en place par Magali Chabenat et son équipe de bénévoles. Vous pouvez réserver vos documents sur le catalogue en ligne : mediathèque-ardentes.com. Pour toute question : 02 54 47 26 56

Au moment où nous mettons sous presse, la médiathèque a réouvert ses portes au public aux horaires habituels.

Maison de Santé

Pendant la durée des travaux de la 2ème tranche le cabinet de madame HUGON Ingrid hypnothérapeute est transféré au 1 rue de la république.

Complémentaire Santé Communale

La municipalité a renouvelé la convention de partenariat avec la société AXA pour une Complémentaire Santé Communale.

Un contrat personnalisé vous est proposé en fonction de vos besoins.

Pour tout renseignement : contacter la mairie au 02 54 36 21 33

En cette rentrée scolaire 2020-2021, les effectifs dans les écoles sont stables :

- 110 élèves à l'école maternelle Antoine Fée répartis dans 5 classes
- 92 élèves à l'école primaire Saint Martin répartis dans 4 classes
- 93 élèves à l'école primaire Saint Vincent répartis dans 5 classes.



Ecole Saint Martin

Le seul changement dans les équipes enseignantes est l'arrivée de Laura Daudon qui assure la décharge de la directrice de l'école Antoine Fée et de Kévin Lejamtel qui assure les décharges des directrices dans les 2 écoles primaires. En raison des conditions sanitaires, les classes de découverte ne sont pas prévues cette année. Exceptionnellement, une partie des budgets alloués par la municipalité sont utilisés pour d'autres projets. Ainsi, à l'école Saint Martin, l'opération « un fruit à la récré » est reconduite pour 2021.



Ecole Antoine Fée

Les ATSEM

Elles accompagnent tout au long de la journée les enfants de maternelle dans leurs activités. Elles apportent également une assistance technique et éducative à l'enseignant. Elles interviennent également dans le cadre des activités périscolaires et les accueils collectifs de mineurs pendant les vacances scolaires.

Le RASED,

Réseau d'Aides Spécialisés pour Enfants en Difficulté

Les enseignants spécialisés et les psychologues des RASED dispensent des aides spécialisées aux élèves d'écoles élémentaires en difficulté. Leur travail spécifique, complémentaire de celui des enseignants dans les classes, permet d'apporter en équipe une meilleure réponse aux difficultés d'apprentissage et d'adaptation aux exigences scolaires qu'éprouvent certains élèves.

Les AESH

Des accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) interviennent en soutien des enseignants dans chaque école primaire pour la prise en charge des enfants qui bénéficient d'un projet personnalisé de scolarisation.

Equipement informatique des écoles

La commune a proposé d'équiper en iPads pédagogiques les trois écoles maternelle et primaires.

Début 2020, un dossier de subvention est déposé auprès des services de l'Etat. En septembre, la commune reçoit la notification que le dossier est retenu et que le projet sera subventionné à hauteur de 50 %.

Montant HT de l'investissement : 21 827 € Montant de la subvention : 10 913 €

Ainsi chaque école élémentaire sera équipée de 10 iPads élèves avec housse, d'un iPad avec housse par enseignant et d'une valise mobile pour le rangement et le transport.

L'école maternelle recevra elle, 3 iPads élèves avec housse et 1 iPad avec housse par enseignant.

Les tablettes seront dotées d'outils pour la classe.

L'acquisition a été réalisée fin 2020.

L'installation dans chaque école est prévue dans le 1^{er} semestre 2021 avec le soutien de Châteauroux Métropole.



<https://iphoneaddict.fr>

Ecole Saint Vincent



Multi accueil «Les Pitchouns» - RAM

Le multi-accueil d'Ardenes peut accueillir 20 enfants de 2 mois à 6 ans simultanément, dans le parfait respect des protocoles sanitaires de la part des parents et du personnel encadrant.

Cette capacité est actuellement atteinte, hormis pour quelques demi-journées, notamment les mercredis où il est encore possible d'accepter des enfants de façon ponctuelle.

Une commission d'attribution des places a été constituée afin de gérer la liste d'attente. Elle se réunit en moyenne 3 fois par an, et la prochaine session aura lieu courant janvier pour les places qui se libèreront en septembre 2021.

C'est là que peut intervenir le RAM (relais d'assistantes maternelles), qui peut accompagner les parents ou futurs parents, à trouver des informations sur les différents modes d'accueil du territoire et sur les droits et devoirs en tant que parents employeurs ou en tant qu'assistantes maternelles (contrat de travail, rupture de contrat, engagement réciproque, mensualisation...)



Restaurant scolaire

Le restaurant scolaire a repris son activité avec une fréquentation normale depuis le mois de septembre. Tout le personnel s'est mobilisé pour que cette rentrée puisse se faire dans les meilleures conditions, en conformité avec les exigences sanitaires de distanciation entre les différentes classes. Il n'a pas été nécessaire de modifier le protocole pour la nouvelle période de confinement ; les mesures mises en place étant suffisantes et une faible baisse des effectifs a pu être constatée ; 20 enfants environ.

ZOOM SUR...

Peut-être envisagez-vous de devenir :

assistante maternelle !

Alors venez rencontrer Lucie MALARD au RAM elle vous donnera les informations sur le métier, avant de vous orienter vers les services concernés pour activer vos démarches.

22 rue George Sand 36120 Ardenes

Tél : 06 77 52 55 99

E- Mail: ram@mairie-ardenes.com



A.C.M. (accueil collectif mineurs)

C'est avec une certaine complexité dans l'organisation que les enfants de 3 à 12 ans ont été accueillis pendant les vacances scolaires à l'accueil de loisirs.

Au programme :

- activités sportives, culturelles et créatives avec visite du château de Valençay,
- sortie au zoo de Beauval,
- découverte de la forêt de Châteauroux (avec l'ONF),
- déguisements,
- ateliers culinaires...

Il reste beaucoup d'incertitudes quant aux conditions d'ouverture des prochaines vacances.



L'Église Saint Martin

L'Église Saint Martin, de style roman, édifée au XII siècle est sans aucun doute, le fleuron du patrimoine historique d'Ardenes.

Une étude demandée cet été à un cabinet d'architectes du patrimoine a permis de vérifier l'état de ce monument. Il en ressort que les affres du temps ont considérablement dégradé cet édifice inscrit au patrimoine des bâtiments historiques.

Le désordre de toiture, l'absence de récupération des eaux de pluie ainsi que le mauvais drainage ont conduit à dégrader fortement le gros œuvre de l'édifice ; de nombreuses zones d'humidité en fragilisent les murs.

Ces travaux ont été estimés à un montant à 780 000 €. Compte tenu du coût important de ces travaux, ils seront réalisés sur plusieurs années.

Nous pensons inscrire au budget 2021 une première tranche de gros travaux de restauration les plus urgents.

Eclairage public

La réorganisation de l'éclairage public est programmée pour l'année 2021.

Elle a pour but de rendre la mise en route et l'extinction des lampadaires de façon homogène sur toute la commune.

Busage des fossés

Beaucoup de riverains nous demandent l'autorisation de buser les fossés le long de leur propriété.

Sauf exception, la mairie n'est pas favorable à ce type de travaux. En effet, il est beaucoup plus simple d'entretenir un fossé que de curer un busage. En cas de faible pente, les buses ont tendance à se boucher avec l'accumulation de sédiments.

Petit rappel :

Certains concitoyens ont entrepris le busage de leur fossé sans demande préalable ni autorisation de la mairie. Celle-ci se réserve bien évidemment le droit d'intervenir afin de rétablir le fossé comme à l'origine.

Le coût de cette intervention restera à la charge de l'initiateur des travaux.

La Maison de Santé

Les travaux de l'agrandissement ont débuté depuis fin octobre 2020.

Ces travaux devraient durer environ 50 semaines.

Toutes nos excuses aux riverains pour la gêne occasionnée.

Pendant la durée des travaux, le marché reste ouvert.

Soyez prudents aux abords du balisage.

Travaux de voirie

La réfection des routes sera entreprise en début d'année pour un montant d'environ 95 000€.

Les routes concernées sont :

- Le chemin de la Forêt
- Le chemin des Genêts
- le carrefour de la route du Plessis la Cueille et du chemin de la Forêt
- Le chemin des Vignes. (Clavières)



Une retraite bien méritée après 30 ans passés au centre de secours !

Claude Foulatier vient de faire valoir ses droits à la retraite des soldats du feu.

Claude est arrivé au Centre de Secours d'Ardentes en 1990. « J'ai connu trois chefs de centre, Guy Allely, Pierre Benoît et Jean-Noël Guillot avec lesquels j'ai collaboré avec beaucoup de plaisir » souligne celui qui a pris le commandement du Centre le 26 décembre 2009 après avoir été l'adjoint de Jean-Noël Guillot durant cinq ans et demi.

Nommé capitaine le 1er janvier 2015, Claude a toujours eu l'estime de ses supérieurs et de ses hommes. Son dévouement était salué par tous et a reçu plusieurs récompenses au cours de sa carrière. La dernière en date étant la médaille d'honneur des sapeurs pompiers pour services exceptionnels échelon argent, décernée par le ministre de l'Intérieur.

Pour le remplacer à la tête du centre, c'est encore quelqu'un qui connaît très bien « la maison ». Son adjoint, le Lieutenant Stéphane Vincent a été naturellement désigné.

Sur les traces de son père, Stéphane a fait ses premiers pas de soldat du feu en incorporant le centre ardentais en 1984. Après une courte interruption pour effectuer son service militaire, il réintègrera le centre en 1986.

Il connaîtra alors plusieurs passages de grades avant de devenir adjoint au chef du centre le 26 décembre 2019. « Je tiens à féliciter et remercier Claude pour tout ce qu'il a fait dans notre centre » a tenu à préciser le nouveau responsable.



Stéphane aura comme adjoint l'adjudant-chef Olivier Sardinha. En attendant la nomination officielle de ce dernier, c'est le lieutenant Pascal Ribaud qui assure l'intérim.

Le Volant Ardentais a 20 ans !

Le club a été créé en novembre 2000 par Guy Busse puis repris en 2006 par Etienne Choppin, en 2012 par Marc Lévêque et enfin en mars 2020 par Fabrice Rajol qui espère pouvoir à son tour poursuivre le développement du club. Depuis sa création, le club compte en moyenne une soixantaine de joueurs avec un pic de 107 joueurs pour la saison 2017-2018.



Ces joueurs sont devenus des adeptes de la compétition qu'elle soit amicale ou officielle, individuelle ou par équipe permettant au club d'avoir des officiels de terrain arbitres et juges-arbitres mais aussi plusieurs équipes en interclubs départemental et même régional puisque cela fait 5 saisons que le LVA se maintient en R3. Grâce à la formation des ses bénévoles, le club a aussi développé son école de jeunes qui est aujourd'hui labellisée 3 étoiles. Les p'tits bleus du LVA sont de plus en plus nombreux et de plus en plus intéressés par la compétition atteignant pour certains le niveau régional. Mais le club ardentais est avant tout un club convivial qui depuis sa création est surtout un lieu où il est agréable de se rassembler pour partager une passion commune pour le sport avec l'organisation de soirées à thème tout au long de l'année. Depuis 10 ans maintenant sa fameuse Nuit du Bad où enfants, parents et amis, débutants ou confirmés se retrouvent pour jouer jusque tard dans la nuit !

L'AGRP 36, Association de Gestion et de Régulation des Prédateurs, de l'Indre, est une association agréée pour la protection de la nature et de l'environnement.

Elle est membre de l'union national UNAPAF, Union Nationale des Associations de Piégeurs Agréés de France.



Son objectif est de regrouper l'ensemble des piégeurs agréés de l'Indre et de participer activement au suivi et à la régulation de la faune sauvage départementale.

Le piégeage est une nécessité pour l'environnement dans l'intérêt de la santé et de la sécurité publique, pour assurer la protection de la flore et de la faune, prévenir des dommages importants aux activités agricoles, forestières, aquacoles ainsi qu'aux particuliers.

JUMELAGE 12^{ème} BSMAT de NEUVY PAILLOUX et notre commune d'ARDENTES

Le mercredi 9 décembre, une charte de jumelage a été signée entre la commune d'Ardentes et le 15^e Groupement multitechnique de la 12^e Base de soutien du matériel (BSmat) de Neuvy-Pailloux.

Cette charte a été signée par Gilles Caranton, maire de la commune et Le Capitaine Roméo.

«Ce partenariat participe et participera au développement de l'esprit de défense, au devoir de mémoire et au renforcement du lien Armée-Nation»

Le jumelage a pour but de faire découvrir aux deux entités leurs missions respectives, leur environnement et toute information relative à l'éducation, au sport et à la culture.

Entre autres, les parties prévoient de mettre en oeuvre tous les moyens possibles afin de faciliter l'information des habitants sur les métiers proposés par l'armée de terre, d'organiser des journées habitants/escadrille au travers des activités et rencontres sportives, de développer l'accueil des élèves de l'école primaire au sein BSMAT dans le cadre de journées pédagogiques et de former les jeunes apprentis aux métiers de l'armée (mécanicien, chaudronnier, logisticien, bourrelier...).

Par ailleurs, lors de nos différentes cérémonies (devoir de mémoire moments très forts et très importants), la commune pourra désormais compter sur un détachement d'une huitaine de militaires, afin de rendre les honneurs selon le protocole, à tous ceux qui sont tombés et à ceux qui se battent pour notre liberté.

Soyons fiers de notre armée !



Petites villes de demain...



Site : <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/petites-villes-de-demain-un-accelerateur-de-la-relande-dans-les-territoires>

Le dispositif Petites Villes de Demain a été imaginé avant la crise Covid 19. Il est porté par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires.

Petites Villes de demain s'adresse aux communes rurales de moins de 20 000 habitants qui exercent des fonctions de centralités et participent au maillage du territoire.

Objectif : les soutenir dans leur transition écologique et leur équilibre territorial, en soutenant leur revitalisation pour améliorer la qualité de vie de la population.

Ces villes ont des atouts, comme la qualité de vie, la souplesse d'organisation, la capacité à fédérer les acteurs locaux ou encore la proximité avec la nature. Mais elles peuvent aussi rencontrer des difficultés comme l'accès aux services publics, la vacance commerciale, la dégradation voire l'abandon de certains bâtiments anciens des centres bourgs.

L'opération est dotée de 3 milliards d'euros qui serviront à soutenir des projets divers et variés, adaptés aux réalités locales. Elle va se décliner sur six années.

Pour Ardentes, les projets pouvant rentrer dans ce programme concernent des services à la population avec la Maison France Service, la restauration de l'Eglise Saint Martin, la réorganisation du centre-bourg, le soutien au commerce mais aussi l'amélioration de la consommation d'énergie dans les bâtiments communaux.

Dans l'Indre, 16 communes ont été retenues : Ardentes, Argenton, Aigurande, Le Blanc, Buzançais, Chabris, Châtillon-sur-Indre, La Châtre, Déols, Levroux, Neuvy-Saint-Sépulchre, Sainte-Sévère, Saint Gaultier, Valençay, Vatan et Villedieu.

Identifier mon animal, c'est le protéger



ARTICLE D212-63

«L'identification obligatoire des chiens, chats et carnivores domestiques prescrite à l'article L. 212-10 comporte, d'une part, le marquage de l'animal par tatouage ou tout autre procédé agréé par arrêté du ministre chargé de l'agriculture et, d'autre part, l'inscription sur le ou les fichiers prévus à l'article D. 212-66 des indications permettant d'identifier l'animal.»

L'identification permet à l'Etat d'assurer le suivi sanitaire, la sécurité des populations, le respect de l'environnement, la surveillance des pratiques commerciales, des importations et du trafic, grâce à la traçabilité de l'animal.

Si l'identification est obligatoire en France, elle constitue surtout le seul lien officiel entre un animal et son propriétaire. Parce qu'il n'y a qu'un propriétaire pour pouvoir reconnaître son animal parmi d'autres, seule l'identification garantit son identité aux yeux de tous.

Par ailleurs, elle n'est optimale que si les informations liées à l'animal sont actualisées.

Lancé en juin 2019, à l'occasion de la 1ère campagne d'envergure nationale de sensibilisation à l'identification des carnivores domestiques en France, menée par le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation et la société I-CAD, le site pédagogique www.identifier-mon-animal.fr réunit l'ensemble des informations à connaître sur l'identification d'un animal et ses enjeux.

Ça bouge à la mairie

Départs :

Damien DUBREUIL le 1^{er} février 2020

Aurélien LUNEAU le 15 mars 2020

Claudia BRICE le 24 août 2020

Ritari COUSSANTIER, fin de contrat apprentissage le 31 août 2020

Evelyne PLISSON, fin détachement le 1er octobre 2020

Françoise AURARD départ en retraite le 1^{er} novembre 2020

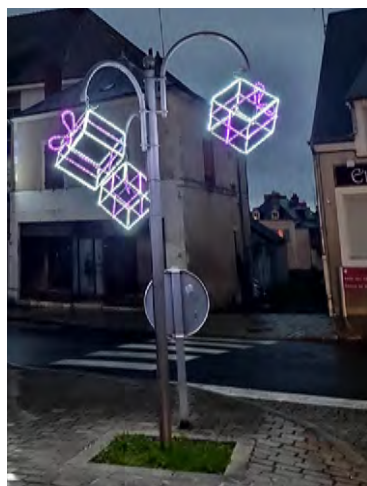
Arrivées au 1^{er} janvier 2021

Anne-Laure LEPAROUX et Guillaume GERVAIS au service technique

Sandrine DELANIS-HAMITOCHE au multi-accueil



Le sapin installé près de la mairie a été offert par des ardentais, merci à Madame et Monsieur Sault !



La municipalité d'Ardentes a fait l'acquisition de nouvelles illuminations de Noël que les employés communaux ont installées. D'autres ont été fabriquées par les services techniques.



Restaurant Scolaire

3,40€ le repas par enfant

2,50€ le repas à partir du 3^e enfant

(pour une famille de 3 enfants et plus, inscrits au restaurant scolaire)

ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole)

2,00€ le matin

3,10€ l'après-midi avec goûter

ALSH Tous les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial	Tarif journée avec repas + garderie	Semaine ⁽¹⁾ avec repas + garderie	Semaine ⁽¹⁾ avec repas + garderie + sortie	Semaine avec repas + garderie + séjour 3J	Semaine avec repas + garderie + séjour 5J	Accueil de loisirs du mercredi A.M. pendant semaine scolaire ⁽²⁾
0€ à 565€	11,00€	44,00€	64,00€	71,50€	90,00€	11,00€
de 566€ à 765€	12,00€	48,00€	68,00€	73,50€	94,00€	12,00€
de 766€ à 965€	13,00€	52,00€	72,00€	75,50€	98,00€	13,00€
966€ et +	13,50€	54,00€	74,00€	76,50€	100,00€	13,50€

(1) Lorsque la commune propose des semaines incomplètes, les tarifs seront calculés au prorata temporis

(2) En cas de non-respect de l'horaire de fermeture, une majoration de 5€ par 1/4 d'heure sera facturée.

Enfants avec pathologie (2)	0€ à 565€	de 566€ à 765€	de 766€ à 965€	966€ et +
1/2 journée sans repas	3,00€	3,50€	4,00€	4,50€
1/2 journée avec repas	7,00€	7,50€	8,00€	8,50€

accompagnateur pour sortie : 20,00€ / majoration de 5€ par 1/4 d'heure supplémentaire après l'horaire de fermeture

(2) certificat médical



AGORA SALLES		Grande Salle + bar <i>*supplément cuisine</i>			Rez-de-jardin <i>*supplément cuisine</i>	
Particuliers - Associations ou Entreprises	Locataires	Période de location			Période de location	
		1	2	3	2	3
	Résidents sur la commune		592,00€ <i>57,00€</i>	317,00€ <i>57,00€</i>	127,00€ <i>31,00€</i>	106,00€ <i>31,00€</i>
	Associations d'ARDENTES	317,00€ <i>57,00€</i>	592,00€ <i>57,00€</i>	317,00€ <i>57,00€</i>	127,00€ <i>31,00€</i>	106,00€ <i>31,00€</i>
	Résidents hors commune		708,00€ <i>57,00€</i>	380,00€ <i>57,00€</i>	159,00€ <i>31,00€</i>	127,00€ <i>31,00€</i>

1) samedi ou dimanche ou jour férié

2) week-end (du vendredi après-midi au lundi 8h00) et jour férié (de la veille du jour férié au lendemain du jour férié 8h00)

3) autre jour en semaine de 8h00 au lendemain 8h00 hors jour férié

Nb : Caution pour la réservation de la salle : 230€ - Caution pour la location de la sono : 760€

Location sono à la journée : 85€

Location

Gymnase ALEREA

	Associations d'Ardenes	Utilisateurs hors commune
Redevance occupation gymnase nu par jour	gratuité	1 000,00€
Tarif mise en place et retrait des tapis de protection par la commune	800,00€	800,00€
Tarif horaire autres prestations réalisées par agents communaux	50,00€ de l'heure	50,00€ de l'heure
Caution	1 000€	1 000€

Aire de service pour camping-car

Vidange et distribution d'eau Tarif unique pour une durée de 10 mn environ	2,00€
Electricité Jeton d'une durée de 4 heures	2,00€

Tarifs divers

Droits de place : Foires & marchés 0,50€/ml // Hors foires & marchés (commerces divers) : 0,50€/ml et/jour : (mini 2€) // Véhicules de livraison (camions outillage) : 60,00€/jour // Fêtes foraines : manèges : 0,30€/m²/jour (maxi 1 semaine) - Commerçants forains : 0,50€/ml/jour (mini 2,00€/jour) (maxi 1 semaine) // Cirque par jour : 50,00€ // Cirque forfait 3 jours : 120,00€

Cimetière : Taxe inhumation : 33,59€ // Location caveau communal (par jour) : du 1 au 15^{ème} jour = 0,39€ / du 16^{ème} au 30^{ème} jour = 0,60€ / après 31^{ème} jour = 0,69€ // Concessions (/m²) : 50 ans = 101,29 - 30 ans = 56,66€ / Dispersion des cendres = 33,59€

Colombarium : Location case 15 ans = 139,96€ // Location case 30 ans = 363,91€ // Redevance pour gravure sur porte case = 156,76€ // Dépôt ou retrait urne funéraire = 33,59€ // Dépôt urne sur ou dans la concession = 33,59€

Piscine *Gratuit pour les enfants de moins de 3 ans*

Tarifs usagers d'Ardenes détenteurs d'une carte délivrée par la mairie	
• Enfants de 3 à 16 ans	1,00€
• Adultes	2,50€
Tarifs usagers hors commune d'Ardenes et usagers d'Ardenes non détenteurs de la carte	
• Enfants de 3 à 16 ans et Adultes	4,00€

Modernisation de la ligne à 400 000 volts Eguzon-Marmagne

RTE, le Réseau Transport d'Electricité, entreprise de service public, modernise la ligne électrique aérienne à 400 000 volts reliant Cuzion (près d'Eguzon-Chantôme) à Marmagne, en Centre-Val de Loire, afin de la rendre plus performante et plus sûre. Cette ligne fait partie du paysage ardennais.

L'Enjeu Cette ligne constitue un maillon essentiel des échanges d'énergie entre le nord et le sud de la France. Construite en 1959, elle ne permet plus de répondre aux besoins futurs de transit d'électricité. En privilégiant l'optimisation des ouvrages existants à la création de nouvelles lignes, RTE engage des travaux de modernisation. Cette optimisation va permettre à la fois de rendre la ligne plus résistante aux aléas climatiques, mais aussi de fluidifier les flux d'énergie, grâce au remplacement des câbles conducteurs par des câbles de technologie plus récente conservant le même diamètre. La ligne sera ainsi adaptée à la transition énergétique qui va générer des transits nord-sud plus amples et plus volatiles (développement des énergies renouvelables).



Le monde Agricole

Parce que 88 % des pylônes sont implantés en zone agricole, RTE travaille tout naturellement en étroite collaboration avec le monde agricole.

- Partenariat avec les chambres d'agriculture de l'Indre et du Cher pour informer les agriculteurs.
- Utilisation de câbles à faible dilatation permettant de rehausser les câbles de l'ordre de 1 à 2 mètres.
- Réalisation d'états des lieux individuels des parcelles avant/après travaux.
- Prise en compte des contraintes agricoles dans les aménagements provisoires liés aux travaux.
- Remise en état des parcelles suite aux travaux.
- Indemnisation des éventuels dégâts causés aux cultures durant les travaux.

Environnement

Un diagnostic « 4 saisons » a été réalisé en amont des travaux pour identifier les mesures de prévention environnementale.

Un suivi environnemental des travaux sera également effectué par un écologue tout au long du chantier - RTE travaille en lien avec l'association locale Indre Nature.

La pose de prototypes de nichoirs en bois pour les oiseaux est à l'étude pour protéger les espèces d'oiseaux protégés (faucon hobereau et faucon crécerelle) qui ont élu domicile sur la ligne.

Des plantes mellifères seront semées aux pieds des pylônes pour attirer les insectes pollinisateurs.

Aucuns travaux ne sont prévus dans les milieux naturels protégés.

Des périodes de chantier seront adaptés à la biologie des espèces.

Des matériaux locaux seront utilisés en priorité pour la réalisation des pistes d'accès aux pylônes.

Les travaux s'étendent d'avril 2020 à fin 2022.

Ils consisteront à :

- Renforcer certains pylônes.
- Remplacer les câbles conducteurs de la ligne par des nouveaux câbles (à faible dilatation) de technologie plus récente avec une tenue mécanique renforcée. Ces nouveaux câbles vont permettre une réhausse de 1 à 2 mètres par rapport à l'existant.
- Ajouter 2 câbles nommés « câbles de garde », ils ne transportent pas d'électricité. Disposés au-dessus des câbles conducteurs, ils les protègent de la foudre.
- Remplacer environ 30 % des pylônes de la ligne et mettre en peinture les pylônes conservés.



JANVIER

Samedi 16 janvier

Tennis Club Ardentais

Plateau Jeune niveau rouge



FEVRIER

Mercredi 17 février

Olympic Basket Club

Carnaval, défilé de la place de la mairie vers gymnase Aléréa à 15h

Jeudi 25 février

Olympic Basket Club

Stage découverte basket, gratuit licencié, 5€ extérieur avec gouter offert



MARS

Samedi 13 mars

Volant Ardentais

Circuit jeune départemental et stage 100% féminin, gymnase des Grands Buissons

Vendredi 19 mars

Commémoration

19 mars 1962, Square Bernard Devaux

Samedi 20 mars

Ardentes Sport Organisation

Course cycliste Pierre Robert

Dimanche 21 mars

Assemblée de Clavières

Randonnée de printemps à Clavières

Mardi 23 mars

Olympic Basket Club

Tournois loisir gymnase Aléréa au profit de l'association «Un cadeau, des sourires»

Dimanche 28 mars

Ardentes Sport Organisation

Course Pass'cyclisme

AVRIL

Vendredi 2 avril

AIDAFI

Journée mondiale de l'Autisme

Dimanche 4 avril

UFOLEP

Randonnée pédestre départementale

Dimanche 11 avril

Tennis Club Ardentais

Tournoi multi-chance 11/14 ans filles

Vendredi 16 avril

Union Musicale Ardentes

Concert de printemps à l'Agora

Samedi 24 avril

CAVA

Déjeuner Dansant, salle Agora

Dimanche 25 avril

Partageons la forêt

Brocante sur le carroir des Loges de Dressais

Mercredi 28 avril

Olympic Basket Club

2è Stage découverte basket, gratuit licencié, 5€ extérieur avec gouter offert

MAI

Samedi 8 mai

Commémoration

8 mai 1945 place de la Mairie

Jeudi 27 mai

Commémoration

Journée de la Résistance place de la Mairie

Samedi 29 mai

Hand Ball Espoir Bleu

Soirée dansante déguisée, Moules-frites, salle Agora

Dimanche 30 mai

Hand Ball Espoir Bleu

Concours de belote salle Agora

Comité de St Leu

Brocante, animations, Fête de St Leu, champ de Foire St Martin



JUIN

Samedi 5 juin

Olympic Basket Club

Soirée dansante du basket

Dimanche 13 juin

Tennis Club Ardentais

Tournoi Multi-chance

11/12 ans garçons 4è série

Vendredi 18 juin

Commémoration

Appel du 18 juin 1945 place de la Mairie

Lundi 21 juin

Fête de la musique

Samedi 26 juin

CAVA

Feu de St Jean, place du champ de Foire St Martin



Lundi de 14h à 17h

Peinture sur soie

Salle Cèdre

Vendredi de 10h à 11h

Stretching

Gymnase Aléréa

Lundi de 18h à 19h

Mercredi de 14h30 à 16h

Yoga

Dojo

Vendredi A.M. 1 fois par mois

S.I.F.

Maison des Associations

Jeudi Après-midi

Club Joie de Vivre

Rez de Jardin